

Infos mairie / p.1

- Mot du maire
- N° d'urgence
- Changement horaires accueil

Infos mairie / p.2

- Réunions PAEN
- Porte-drapeaux
- Broyeur mutualisé
- Ambroisie

Infos mairie / p.3

- Concertation PLU
- Entretien cours d'eaux
- Entretien des haies

Enfance / p.4

- Chèque ados
- Centre de loisirs
- Péri scolaire
- Rentrée scolaire

Associations / p.5

- AFR
- Belladoïna
- La Chorale A Travers chants
- Le Paradoxe des Simples

Associations / p.6 à 9

- Le Perlet
- Repair café
- ROC
- ROC VTT
- Swing It
- Activités CREA (AFR)

Information / p.10

- Inscription liste de diffusion
- Agenda / Memento

Numéro d'urgence mairie :

En cas d'urgence (incendie, alertes météo, accident, événement sur voirie...) vous pouvez appeler le **06.85.91.43.00**.

L' élu d'astreinte se chargera de traiter votre demande.

J'espère que vous avez passé un bel été. Nous entamons une nouvelle année scolaire. Le forum des associations aura lieu le samedi 7 septembre et la Méga fête du C9 le samedi suivant. Encore merci à tous les bénévoles actifs dans nos associations qui participent grandement à la qualité de vie de notre village.

Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont assuré avec les élus la tenue des différents bureaux de vote du mois de juin.

L'équipe municipale poursuit son travail. Une réunion publique pour présenter la modification du PLU aura lieu le mardi 1er octobre et l'enquête publique pour le PAEN en novembre. Les travaux de réfection du pont des eaux sont lancés. La CCLG travaille sur le remplacement de canalisations d'eau potable sur le secteur des Molettes. Pour les eaux pluviales, nous allons réaliser des travaux sur le secteur de la Bourgeat et sommes en phase d'étude sur le secteur du Soubon. Pour tous ces travaux, des réunions avec les propriétaires concernés ont été ou seront organisées.

A Freydière, le travail avec le Grésivaudan et l'Espace Belledonne avance. Des panneaux d'information ont été installés, ils seront inaugurés le 19 septembre. Une étude sur le stationnement est en cours.

Après cette pause estivale, nous restons mobilisés pour tous les projets à venir.

Bonne rentrée à toutes et tous.



Coralie Bourdelain, Maire de Revel

Changement horaires mairie

Nous vous informons des nouveaux horaires de la mairie depuis le 1er août 2024 :

- Le lundi de 13h30 à 18h00
- Le mardi de 14h à 18h00
- Le vendredi de 14h à 18h00

Nous restons également disponibles sur rendez-vous.

La mairie



mairie@revel-belledonne.com

04 76 89 82 09

Réunions publiques sur le PAEN du Grésivaudan

Notre commune s'est engagée dans le déploiement d'une politique de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (dite « PAEN »), avec l'appui du Département, de la communauté de communes Le Grésivaudan et de la Chambre d'agriculture de l'Isère. Cet outil est constitué d'un périmètre de protection de zones agricoles et naturelles, associé à un programme d'actions pour le maintien et la valorisation de l'agriculture, des espaces forestiers et naturels, et des paysages.

Afin d'informer les habitants et l'ensemble des personnes concernées par ce projet, trois réunions publiques sont organisées par le Département, la Communauté de Communes Le Grésivaudan et la Chambre d'agriculture. Elles ont pour but de présenter cet outil de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels proposé sur 13 communes du Grésivaudan : Biviers, La Buissière, La Combe-de-Lancey, La Pierre, Le Versoud, Lumbin, Plateau-des-Petites-Roches, Revel, Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Maximin et Tencin.

Elles seront également l'occasion d'informer et de répondre à vos questions.

Ces réunions publiques se tiendront les :

- **Jeudi 26 septembre 2024 de 20h à 22h à Tencin** : Espace Culturel, 556 Av. du Grésivaudan, 38570 Tencin
- **Mardi 8 octobre 2024 de 20h à 22h à Sainte-Marie-d'Alloix** : Salle polyvalente du Parc du Seuil, 38660 Sainte-Marie-d'Alloix.
- **Mardi 15 octobre 2024 de 20h à 22h à Saint-Martin-d'Uriage** : Salle polyvalente de la Richardière, 322 Chem. de la Richardière, 38410 Saint-Martin-d'Uriage

L'enquête publique qui sera organisée cet automne vous permettra de vous exprimer sur le projet. Ses dates et lieux exacts vous seront communiqués prochainement.

Recherche porte drapeaux

ÊTRE PORTE-DRAPEAU: UN ENGAGEMENT.

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Il se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance. Il est accordé une attention toute particulière à la présence des porte-drapeaux lors des journées nationales commémoratives, des cérémonies locales. La pérennisation de la fonction de porte-drapeau passe également par la mobilisation des nouvelles générations.

Pour Revel, nos anciens combattants, maître de cérémonie et porte-drapeau recherchent une relève susceptible d'assurer cette mission, vous pouvez les contacter.



Contact : Monsieur Roger CHAREL 0476898388

Prêt du broyeur mutualisé

La prochaine session pour le broyeur intercommunal se fera aux dates suivantes :

- **du 16 octobre au 28 octobre**

Prendre contact avec la mairie pour le réserver :
mairie @revel-belledonne.com



Alerte Ambrosie

Nous avons constaté que l'invasion sur notre territoire de l'ambrosie s'accélère. Cette plante peut provoquer, par son pollen, rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme et urticaire, entre autres, chez les personnes sensibles. Par l'arrêté préfectoral du 30 juillet 2019, il est demandé à chacun de détruire l'ambrosie et de la signaler.

Pour reconnaître l'ambrosie :

<https://ambrosie-risque.info/outils/videos-et-photos/#1684223873663-37841819-829b>

La mobilisation de tous est indispensable.

Pour lutter : sur ma propriété, j'arrache et je laisse sur place.

Hors de ma propriété, je signale la zone.

Portégez-vous : gants, lunettes et masque en cas de sensibilité plus forte.

Signalez directement par mail à la mairie.

URBANISME: CONCERTATION PLU

Le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Revel a été approuvé en Conseil Municipal le 10 septembre 2020. Après 4 années d'application, Il semble nécessaire pour le Conseil municipal de corriger, compléter et préciser certaines règles inscrites dans le règlement du document d'urbanisme, notamment en ce qui concerne ce qui dépend de la règle ou la recommandation.

Aussi la commune s'est engagée dans une procédure de modification de son document d'urbanisme afin de requestionner et faire évoluer le contenu du règlement écrit, l'objectif étant de mieux encadrer les nouvelles constructions aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif.

Depuis ce printemps les élus de la commune travaillent sur la mise en place de règles aujourd'hui absentes du document d'urbanisme et notamment l'inscription de coefficients d'emprise au sol et de pleine terre qui permettront de maîtriser la densification de la commune. Cette modification du document d'urbanisme est également l'occasion de préciser et clarifier les règles en ce qui concerne l'aspect extérieur des constructions comme les toitures, les façades ou encore les ouvertures.

Afin de vous présenter les modifications qui seront apportées au document d'urbanisme, les habitants de la commune sont conviés à une réunion publique **le 1 octobre 2024 à 18h30**, salle du Conseil.

Entretien des cours d'eau

Le riverain doit entretenir le cours d'eau et ses berges sur sa parcelle selon l'Article L.215-14 du code de l'environnement.

L'article L.215-14 dans sa nouvelle rédaction, précise que le propriétaire riverain est tenu à un « entretien régulier du cours d'eau, notamment par enlèvement des dépôts, embâcles et débris, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. » Il définit, pour ce faire, l'entretien comme devant maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux, assurer la bonne tenue des berges et contribuer à son bon état écologique où, à défaut, à son bon potentiel écologique. Il indique que cet entretien peut être réalisé selon les anciens règlements ou d'après les usages locaux, sous réserve de leur conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Jusqu'où êtes-vous propriétaire?

Si vous êtes propriétaire d'un terrain au bord d'un cours d'eau, vous êtes propriétaire de sa berge et de la moitié du lit de celui-ci. (article L215-2 du code de l'environnement). Il faut rappeler également que les riverains ne sont pas propriétaires de l'eau.

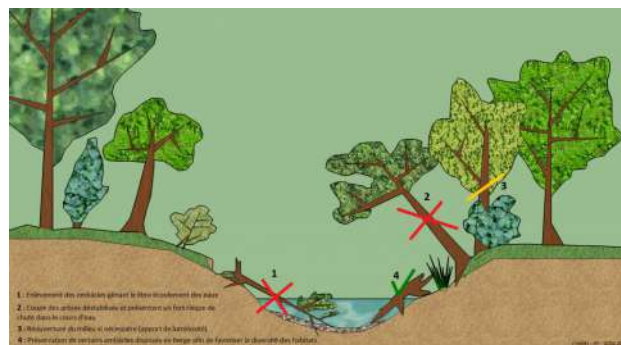
Vous êtes ainsi en charge de l'entretien et de toute opération qui aurait lieu sur votre parcelle.

L'entretien courant d'un cours d'eau est-il soumis à procédure administrative ?

NON, si l'entretien est périodique et léger. Ces opérations d'entretien léger peuvent en général être réalisées sans utiliser d'engin mécanique (par exemple tractopelle) susceptible de dégrader les berges ou le lit du cours d'eau et d'impacter les milieux aquatiques, ou avec un engin mécanique restant en dehors du lit du cours d'eau.

OUI, si l'intervention est au-delà de l'entretien courant. Elle est soumise à une procédure administrative préalable au titre de la loi sur l'eau. Si l'entretien nécessite une intervention plus lourde, avec par exemple l'intervention ou le passage d'engins mécaniques dans le lit du cours d'eau, les travaux sont soumis à une procédure administrative.

A l'exception de l'entretien courant, certains travaux nécessitent donc un accord préalable des services de la police de l'eau (DDT). Nous vous conseillons donc de prendre contact avec la Mairie au préalable.



Entretien des haies

En cette fin d'été et afin d'anticiper l'hiver, les chutes de neige, il convient de rappeler que les propriétaires riverains de la voirie communale doivent entretenir leurs haies et arbres dépassant sur l'espace public.



Chèque ados

Le chèque ados augmente cette année et sera d'une valeur de 50 €. Il permet aux jeunes de bénéficier d'une réduction pour une activité culturelle ou sportive dans une structure associative reveloise ou extérieure qui l'accepte. Vous pouvez venir en mairie ou au forum des associations pour le récupérer. Il sera remis sur présentation des justificatifs suivants : carte d'identité ou livret de famille et justificatif de domicile. Il est destiné cette année aux jeunes de 12 à 18 ans (nés entre 2007 et 2012 inclus).



Enfance / jeunesse

Centre de loisirs 3-13 ans du Balcon de Belledonne :

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le site du Grésivaudan : www.le-gresivaudan.fr / démarches et services / Accueil de loisirs 3-13 ans / Accueil de loisirs du Balcon de Belledonne, ou via le QR Code ci-joint :

Automne 2024: Le centre de loisirs est ouvert du lundi 21 au jeudi 30 octobre prochain

Les inscriptions auront lieu du lundi 23 au dimanche 29 septembre.



Ianis CAPRON

Responsable de l'Accueil de Loisirs du Balcon de Belledonne
Communauté de Commune du Grésivaudan - Direction Enfance, Jeunesse et Parentalité
Tél: 06 87 71 53 04
icapron@le-gresivaudan.fr

C'est parti pour une nouvelle année scolaire !

Effectifs prévisionnels de Maternelle : 55 élèves

Mme Pourhiet Bérénice - Petite Section - 17 élèves

Mr Mazet Sébastien - Moyenne Section : 19 élèves

Mme Vives Magali - Grande Section - 19 élèves

Les horaires de Maternelle :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 08h25-11h40 et 13h40-16h25

Effectifs prévisionnels de l'Élémentaire : 96 élèves

Classe Oisans, Mme Bouchon Soline : 23 élèves - CP/CE1

Classe Belledonne, Mme Faure : 23 élèves - CE1/CE2

Classe Vercors, M Martin-Vignerte : 26 - CE2/CM1

Classe Chartreuse Mme Guillemain : 24 - CM2

Les horaires de l'Élémentaire :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 08h25-11h50 et 13h50-16h25

Bonne rentrée à tous et belle année scolaire !



Du côté périscolaire

Nous vous informons d'une évolution du service périscolaire à partir de la rentrée 2024.

Noémie Urschfeld sera la coordinatrice périscolaire, elle assurera la mission de faire vivre le Projet Educatif Local mis en place par les élus.

Voici l'équipe de surveillance périscolaire pour cette nouvelle année : Yaelle, Dominique, Sara et Noémie en maternelle, Sylvie, Dominique, Constance, Florence, Moni et Sara pour l'élémentaire.

Un poste est toujours à pourvoir en surveillance élémentaire, provisoirement assuré par Clémentine en septembre.





AFR

De l'AFR à CREA : Après une saison 2023/2024 très riche, l'AFR enfante d'une nouvelle association : CREA (Culture REvel Activités) qui supportera désormais toutes les activités culturelles. Les activités existantes sont reconduites avec quelques nouveautés (activités supplémentaires, nouveaux encadrants). J'étais adhérent AFR, quel changement pour moi ? Aucun ou très peu de changement concernant les inscriptions aux activités. Plutôt que d'adhérer à l'AFR, vous adhérez à CREA. **Toutes les modalités administratives (inscriptions, règlements) se feront en ligne**, sur une page CREA-Assoconnect qui sera opérationnelle début septembre. Nous serons présents au forum des associations le 7 septembre prochain pour vous accompagner dans ces démarches. J'étais AFReux.se, quel changement pour moi ? AFReux un jour, AFReux toujours : l'AFR garde la main sur l'organisation des événements culturels et le groupe des AFReux repart donc pour une nouvelle saison.

Stéphane, pour l'AFR/CREA

Belladoïna

L'association Belladoïna a le plaisir de proposer à nouveau cette année des cours de Yoga Kundalini les **lundis de 18h30 à 20h** à la salle de l'Oursière.

Les cours reprendront le 16 septembre. Je serai au forum des associations pour répondre à toutes vos questions.

Thomas 06 71 29 69 14

La Chorale

Vous aimez chanter ou vous voulez apprendre ? Rejoignez la chorale « A Travers Chants » et venez découvrir un répertoire varié : Chant sacré, Traditionnel de toutes les régions de France ou du Monde, Baroque, Yiddish, Gospel, Classique, Variété... Venez vivre une expérience d'harmonie à plusieurs voix, en chœur ou en soliste dans une ambiance sympathique et bienveillante au sein de notre petit ensemble vocal. Venez monter des projets de concerts avec d'autres artistes : chanteurs, musiciens, acteurs, ...

Et même si vous ne savez pas lire la musique, ce n'est pas un problème !

La chorale répète **tous les mardis soir à 20h15** à l'Espace Guimet à partir de fin septembre.

Nous serons présents au forum des associations de Revel, alors, n'hésitez plus à venir échanger et vous inscrire pour une séance d'essai gratuite qui vous convaincra définitivement !

Si vous ne pouvez pas venir au forum ou si vous voulez des compléments d'information, vous pouvez aussi contacter directement sa présidente Véronique Fau

veronique.fau@wanadoo.fr ou au 06 38 119 302

Le Paradoxe des Simples

Une nouvelle année associative débute et nous sommes heureux de poursuivre avec vous l'aventure du bien-être et de la santé au naturel ultra locale ! Rendez-vous au forum des associations le 7 septembre !

Le Paradoxe des Simples propose des adhésions annuelles (période du 1er septembre au 31 août) au forum des associations. Deux types d'adhésions sont possibles :

- Adhésion individuelle : 20€
- Adhésion famille (vivant sous le même toit) : 35€

Cette adhésion permet de participer à toutes les activités :

- Ateliers : un samedi par trimestre, en fonction de la saison, de l'inspiration et des intervenants. Tarif libre ou à prix coûtant.
- Accès à la bibliothèque gratuite sur le thème de la santé au naturel.
- Conseils personnalisés lors des achats à l'herboristerie.
- Autres activités et ateliers passés : à consulter sur le site Internet de l'association.

Kundalini Yoga :

Les cours se poursuivent avec notre intervenant Monsieur Frédéric Bonhomme : le jeudi, en salle bleue de 19h à 20h30. Tarif : 215€ pour l'année. Première séance d'essai gratuite ; tapis de yoga individuel requis.

Assemblée générale : elle aura lieu en avril 2025.

Au plaisir de vous retrouver !

Plus d'informations et contact :

Axelle Legrand : 06.78.73.95.39

Contact@le-paradoxe-des-simples.fr <https://le-paradoxe-des-simples.fr/>





Le Perlet

Le club sénior le Perlet va fêter ses 40 ans lors de la saison 2024 - 2025. Toujours aussi dynamique, il reconduit ses activités phares :

- La randonnée pédestre
 - Randonnées hebdomadaires, le mercredi matin et le vendredi à la journée avec 3 groupes de niveau
 - Séjour de 2 à 3 jours en début d'été, nuits en refuge avec randonnées en étoile depuis le refuge
 - Semaine des randonneurs de septembre avec hébergement en pension complète et encadrement par un guide local. Cette année les randonneurs du Perlet se retrouvent à Luz-Saint-Sauveur aux portes du cirque de Gavarnie.
- La randonnée raquette en période de neige
 - Sorties hebdomadaires, le vendredi à la journée
 - Sortie nocturne suivie d'un repas au restaurant
 - Séjour de 4 ou 5 jours dans un massif plus éloigné avec balades en étoile depuis le site d'hébergement.
- Atelier art floral pour décorer une table ou sa maison pour les fêtes.
- Sorties culturelles : visites guidées d'expositions, de bâtiments industriels, de richesses historiques, à la demi 1/2 journée ou journée.
- Conférences ouvertes à tous sur des sujets divers et d'actualité, présentées par un spécialiste du domaine.
- Pétanque tous les jeudi après-midi, à Revel et sur un site couvert en hiver. Tournois 1 à 2 fois par an avec distribution de lots et repas au restaurant.
- Après-midi jeux, le mercredi dès 14h à la grange Freydane : Belote, Coinche, Scrabble et tout autre jeu de société
- Ateliers culinaires, 2 à 3 fois par an autour d'une recette avec préparation en commun suivi d'une dégustation
- Sorties gastronomiques, 1 à 2 fois par an dans un restaurant de la région
- Cours d'Anglais, à destination des personnes possédant déjà un bagage en anglais et souhaitant améliorer leur compétence orale afin de pouvoir se débrouiller dans des situations de tous les jours, comme lors d'un séjour à l'étranger
- Patrimoine : travail de recherche sur le patrimoine et les traditions relatives aux villages de Revel et Saint Jean le Vieux.
- Manifestations occasionnelles : Galette des rois en début d'année avec tous les adhérents, fête de l'été avec des petites randonnées le matin suivies d'un repas, pour cette année 2024 autour du four à pain de Revel, repas festif avec un plat confectionné par les organisateurs et complété par les entrées et desserts des participants.
- Fabrication d'huile de noix par nos adhérents mouliniers vendue au profit de l'association et mondaison en janvier.

Nouveau : lancement d'une nouvelle activité de veille et d'entretien des sentiers situés sur le territoire de la commune de Revel. L'organisation de cette activité est en cours de définition mais une adresse mail leperlet.sentiers@leperlet.fr est déjà disponible pour permettre aux revélois de signaler toute dégradation d'un sentier nécessitant une intervention.

Rendez-vous pour notre **AG le 9 novembre**, salle de l'Oursière.

Vous souhaitez nous rejoindre ? contactez-nous à leperlet38@leperlet.fr ou au forum des associations ou vous pourrez prendre votre adhésion.



Repair café

Après l'interruption estivale, l'équipe du Repair'Café revient : nous vous proposons une séance par mois, toujours en Grange Freydane.

Nous testerons cette année des séances à d'autres moments que le samedi matin pour que tous les revelois puissent venir.

Les premières séances seront :

- - lundi 9 septembre 18-21h (à confirmer)
- - samedi 12 octobre 9-12h
- - samedi 16 novembre 9-12h
- - mercredi 11 décembre 18-21h (à confirmer)



Venez nous rencontrer lors du forum des associations. Peut être aurez vous envie de rejoindre l'équipe ?

A très bientôt

L'équipe du Repair'Café Revelois

ROC

L'année 2023/2024 a été riche en émotion et en sport et l'arrivée des Brèves nous permet de communiquer sur plusieurs sujets :

- Un bilan du 2ème trail de Revel et la suite pour l'année 2025
- Le super événement du karaté avec le spectacle des 30 ans du karaté
- L'ouverture des inscriptions des activités 2024-2025

Trail de Revel 2024 : Un Succès Remarquable

La 2ème édition du Trail de Revel a réuni 350 coureurs répartis sur deux courses (22 km et 11 km). Ils ont bravé le dénivelé et nos sentiers de rêve avec détermination.

Nouveauté 2024 : 100 enfants et marcheurs, plus motivés que jamais, ont participé à leurs épreuves respectives.

Cet événement n'aurait pas été possible sans l'engagement de la mairie, des services techniques, et des 50 bénévoles qui ont assuré la sécurité sur les sentiers, accueilli les participants, et les ont guidés tout au long du parcours. Un remerciement spécial est également adressé aux parents des jeunes coureurs, qui ont permis à nos petits sportifs de se mesurer à la course comme les grands.

La journée s'est conclue par un podium où des produits locaux ont été offerts en guise de récompenses.

Club de Karaté de Revel : 30 Ans de passion célébrés avec brio

Malgré un temps variable, la célébration des 30 ans du Club de Karaté de Revel a attiré de nombreux Revelois, y compris d'anciens pratiquants. Les prestations des clubs invités ont été fortement appréciées, avec des démonstrations impressionnantes qui ont captivé le public. Le clou du spectacle a été une représentation

spectaculaire du club de Revel, plongeant les spectateurs dans le Japon féodal grâce à un jeu d'acteurs soigné, des démonstrations de techniques martiales sur fond sonore japonais et un éclairage soigneusement orchestré. Cet anniversaire a été célébré avec une intensité à la hauteur de l'importance du club dans la vie locale.

Rendez-vous l'année prochaine !

Ces deux événements ont marqué une journée inoubliable à Revel. Nous donnons déjà rendez-vous à tous les passionnés le **samedi 7 juin 2025 pour la 3ème édition du Trail de Revel**. Si vous souhaitez vous investir dans l'orga : roc.revel+trail@gmail.com

D'autres événements sont en cours, restez connectés !

Ouverture des inscriptions pour la saison 2024-2025

Il est temps de préparer la rentrée ! Comme chaque année, nous serons présents au forum des associations le 7 septembre pour vous rencontrer, vous présenter les activités organisées, répondre à vos questions, et collecter les paiements (hors CB).

Comme l'année dernière, **les inscriptions se feront uniquement en ligne** via le lien suivant : <https://roc.assoconnect.com>

Plusieurs nouvelles activités sont en cours de réflexion et ne figurent pas encore dans notre agenda. Ce sera l'occasion d'en discuter (ski de randonnée & perfectionnement, section Trail, etc.).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter : roc.revel@gmail.com



Sportivement, Le ROC

Toutes les actualités sur nos réseaux sociaux :

facebook.com/roc.revel

[Instagram.com/roc.revel/](https://instagram.com/roc.revel/)

youtube.com/@RocREVEL





ROC VTT



COURS LOISIRS ROC VTT Revel 2024-2025

Le ROCVTT de Revel vous attend sur le forum des associations pour inscriptions aux cours loisirs :
Objectif enduro et sorties en Belledonne : principalement Freydières, Seyglières etc...

MERCREDI

6/8 ans 10h -11h30

6/8 ans 13h30 – 15h

8/12 ans juniors confirmés 15h – 17h (possibilité de préparation aux compétitions)

SAMEDI MATIN

6/8 ans 9h – 10h30

8/12 ans 10h30 – 12h00

SAMEDI APRES MIDI

De 13h30 à 17h00 – certaines sorties se feront avec le camion du club et quelques parents si nécessaire

Junior 8/12 ans confirmés - Adultes - Ados 13/17 ans

La répartition définitive des groupes se fera après la 1ère sortie, en fonction du niveau de chacun et suite à l'appréciation des moniteurs.

7 sorties à l'automne et 8 sorties au printemps :

MERCREDI dates session automne : 11/09 + 18/09 + 25/09 + 2/10 + 9/10 + 16/10 + 6/11

SAMEDI dates session automne : 14/09 + 21/09 + 28/09 + 5/10 + 12/10 + 19/10 + 9/11

TARIFS 2024/2025 : Forfaits 7 sorties à l'automne et 8 sorties au printemps

FORFAIT 1 (mercredi matin et samedi matin) : 200€ +20€ adhésion club + 59€* licence ffc

FORFAIT 2 (samedi après-midi) : 300€ +20€ adhésion club + 59€* licence ffc

(*tarif 2024 non encore défini pour 2025)

Pour toute demande de renseignements : rocvtt@orange.fr

Bien sportivement

le ROCVTT

Swing it

Chers Revelois, chères Reveloises,

Cette année l'association Swing It! se lance un nouveau défi, un cours de danse pour les enfants en plus du cours existant de danse swing pour les adultes. L'association propose donc deux cours pour cette rentrée:

- **mardi 16h30-17h30, salle de l'Oursière, cours de Jazz Roots pour enfants** nés en 2015, 2016 et 2017 (CE1, CE2, CM1). Il s'agit d'un cours de danse solo. Ce sera l'occasion pour vos enfants de danser sur de la musique Swing de manière ludique et pédagogique. Le premier cours d'essai, gratuit, aura lieu le mardi 17 septembre en tenue de sport.
- **vendredi 19h-20h, cours de danse swing niveau intermédiaire** (Lindy Hop, Charleston, ...). Dans ce cours il faut avoir fait au minimum un an de lindy hop. Le premier cours d'essai gratuit aura lieu le vendredi 20 septembre.

N'hésitez pas à passer au forum des associations pour plus d'informations.

Bonne rentrée à tous.

L'équipe Swing It!

Activités CREA 2024-2025

Les horaires, salles et tarifs sont susceptibles d'évoluer en fonction des inscriptions au forum. Le maintien même d'une activité peut également être fonction du nombre d'inscrits. Nous vous remercions de votre compréhension. Une adhésion de 12 € sera demandée en plus du prix des activités (une seule adhésion par famille). Le programme définitif des activités et les modalités d'inscriptions seront disponibles sur www.revel-belledonne.com/afr et sur <https://crea.assoconnect.com> à partir du 31 août.

Des stages pourront être proposés tout au long de l'année. Une communication sera effectuée par mail sur la liste de diffusion revel-infos@listes.revel-belledonne.com et par affichage dans la commune.

Pour toute question, l'adresse mail de CREA : creasso38@gmail.com

ACTIVITÉS ENFANTS

Activité	Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
DANSE CLASSIQUE	Isabelle ALLEMANY	Enfants	Lundi 16h30 - 17h30 (18h pour les + grands)	Oursière	160 €
HIP HOP BREAKDANCE	Luka SLODECKI	Enfants + de 8 ans Ados	Mercredi 17h00 – 18h00 (petits) 18h00 – 19h00 (moyens) 19h00 - 20h30 (grands)	Salle Bleue	190 € 190 € 210 €
DESSIN / PEINTURE / FEUTRE	Christian VOGEL	Enfants + de 7 ans	Mardi 16h30 - 18h00	Salle Rouge (mairie)	210 €
CIRQUE	Atelier du mouvement	Enfants 4-6 ans 6-12 ans	Mercredi 09h15 - 10h30 10h30 - 11h45	Oursière	220 €
THEATRE	Chantal FOUCHER	6-7ans Pré-ados 8-10 ans	Mercredi 13h30 - 14h30 Mercredi 14h30 - 15h30 Mercredi 15h30 - 16h30	Freydane	210 €
		Lycéens	1 samedi (2h) par mois		

ACTIVITÉS ADULTES

Activité	Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
GRAVITY YOGA	Francesca FILATONDI	Adultes	Mardi 20h - 21h	Oursière	230 €
DANSE CLASSIQUE	Isabelle ALLEMANY	Adultes	Lundi 18h45-19h45	Davantage d'infos ultérieurement	
Qi Gong	Corinne BLONDE	Adultes	Jeudi 10h15 – 11h15 18h30 – 19h30	Salle Bleue Freydane	225 €
SALSA	Autogéré par les danseur(se)s	Adultes non débutant (couples de préférence)	Lundi 20h00 - 21h15	Salle Bleue	Adhésion seulement
THÉÂTRE	Chantal FOUCHER	Adultes	Lundi 1 semaine sur 2 20h30 - 22h30	Freydane	210 €
MODELAGE TERRE	Atelier libre	Adultes	1 Dimanche matin / mois	Salle orange (Guimet)	120 €

ACTIVITÉS MUSICALES

Activité	Intervenant	Public	Horaires	Lieu	Cotisation
EVEIL MUSICAL	Laure MENEAU	Enfants 3-6 ans	Jeudi 16h25 - 17h25	Salle Rouge (mairie)	210 €
INITIATION À LA THÉORIE MUSICALE	Laure MENEAU	Enfants CP-CE1-CE2	Jeudi 17h35 - 18h15	Salle Rouge (mairie)	180 €
FLUTE A BEC	Laure MENEAU	Adultes	Jeudi (horaire à définir avec Laure)	Salle de musique de la Cure	600 €
GUITARE	Jacques GARDE	Enfants/Ados	Cours individuels de 30mn - Mercredi	Salle musique de la Cure	600 €
PIANO (tous niveaux)	Laure MENEAU	Enfants/Adultes	Cours individuels 30mn Mercredi	Salle de musique de la Cure	600 €
CLARINETTE	Christophe KNIBE	Enfants/Adultes	Davantage d'infos ultérieurement		
BATTERIE	Xavier MAYORGAS	Enfants/Adultes	Cours individuel 30mn à définir avec Xavier	Route des eaux chez Xavier	600 €
BASSE	Xavier MAYORGAS	Adultes	Cours individuel à définir avec Xavier	Route des eaux chez Xavier	600 €
COACHING DE GROUPE	Xavier MAYORGAS	Ados/Adultes	voir avec le professeur	Route des eaux chez Xavier	50 €/h par groupe
MAO (Musique Assistée par Ordinateur)	Xavier MAYORGAS	Ados/Adultes	Cours d'1h par semaine ou par quinzaine	Route des eaux chez Xavier	30 €/h

Inscription Liste de diffusion

Si vous souhaitez recevoir les informations de la mairie, vous devez vous inscrire sur la liste de diffusion en allant sur le site de la commune :

<https://www.revel-belledonne.com/>

Cliquez ensuite sur "Inscrivez-vous sur la liste Revel Infos" (bas de page).

Un message s'ouvre, vous devez cliquer sur "Envoyer" **sans rien ajouter ni modifier.**

Votre demande sera alors prise en charge par le modérateur qui validera votre demande d'inscription.

Liste de diffusion



Les petites annonces sont visibles sur : www.revel-belledonne.com

N'hésitez pas à poster les vôtres : covoiturage, emploi, stages, matériel, équipements, services à la personne, troc, échange de services...

Brèves n°27 / Septembre 2024

Responsable de publication : Patrick HERVE

Comité de rédaction : Coralie Bourdelain, Dominique Capron, Stéphane Mastropietro, Mireille Berthuin

Mise en page : Isabelle Berneron

Date limite dépôt articles pour le Revel Dialogue de novembre : 16/10/2024

Envoyez vos articles à revel-dialogue@revel-belledonne.com

Agenda

Samedi 7 septembre

- Forum des associations - 9h - Cour école

Samedi 14 septembre

- Méga fête - Cneuf

Mardi 1er octobre

- Réunion publique PLU - 18h30 - Mairie

Mardi 15 octobre

- Réunion publique PAEN - 20h - St Martin d'Uriage

Vendredi 15 novembre

- Nouveaux arrivants - 19h - Mairie

Vendredi 22 novembre

- Enquête publique PAEN - 16h-19h - Mairie

i Memento

Secrétariat

Tél. : 04 76 89 82 09

Email : mairie@revel-belledonne.com

N° d'urgence : 06 85 91 43 00

Ouverture au public

Lundi : 13h30 - 18h00

Mardi : 14h00 - 18h00

Vendredi : 14h00 - 18h00

Électricité

Dépannage : 09 726 750 38

Cantine et Garderie

Email : mairie@revel-belledonne.com

Email : services-periscolaires@revel-belledonne.com

Eau potable

Communauté de Communes Le Grésivaudan

Contact : 04 76 99 70 00 - servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

Urgences VEOLIA : 0 969 323 458

Bibliothèque Municipale

Tél. : 04 76 89 86 45

Lundi : 16h30-18h30 (sauf vacances scolaires)

Mercredi : 17h-19h (sauf vacances scolaires)

Samedi : 10h-12h

Site Web

Retrouvez toutes les informations de contacts sur

<http://revel-belledonne.com/mairie>

